

Les Nations Unies ont également un rôle fondamental à jouer, pour la promotion de la démocratie, des droits de l'homme et de l'État de droit, la protection de l'environnement, l'aide d'urgence et la stabilisation après un conflit, l'assistance technique destinée à faciliter la participation des pays les plus pauvres aux échanges commerciaux et financiers internationaux.

42. Pour être plus efficace au service du développement, l'ONU doit identifier son rôle et ses avantages comparatifs. Elle doit renforcer l'efficacité de son Secrétariat et de son dispositif opérationnel, les rendre plus cohérents et assurer une véritable coordination à tous les niveaux. Toutes les propositions allant dans ce sens doivent partir des structures existantes et s'inspirer des idées émises lors des diverses discussions sur la réforme des Nations Unies.

43. Les principaux éléments de cette réforme pourraient être les suivants :

- les trois départements du Secrétariat qui sont chargés du développement seraient fusionnés et placés sous l'autorité d'un seul Secrétaire général adjoint;
- le Secrétaire général adjoint exercerait notamment la fonction de Secrétaire exécutif de l'ECOSOC afin de renforcer le rôle du Conseil dans l'élaboration et la coordination des politiques;
- le Secrétaire général, assisté par le Secrétaire général adjoint et soutenu par le chef du Bureau des services de contrôle interne des Nations Unies, devrait en liaison avec les dirigeants des autres agences réexaminer de toute urgence les rôles et mandats des agences et commissions spécialisées engagées dans le développement afin d'éliminer les chevauchements de compétence et d'en améliorer l'efficacité. Il convient d'étudier les cas où il serait possible de fusionner leurs activités de développement. Le Secrétaire général devrait émettre des recommandations dans ce sens et les faire appliquer par le Comité administratif de coordination et l'ECOSOC;
- dès sa nomination, le Secrétaire général adjoint devrait procéder à une évaluation des fonds et programmes de développement des Nations Unies, en étroite concertation avec les directeurs des organes concernés. Là où les arguments en faveur de la rationalisation s'imposent, des fonds et des programmes devraient être fusionnés dans le PNUD, qui se verrait ainsi renforcé;
- le Secrétaire général adjoint devrait également travailler à la rationalisation des travaux d'analyse et des rapports dans le domaine économique des Nations Unies, en concertation avec les autres organisations concernées telles que le FMI, la Banque mondiale et l'OCDE, afin d'éliminer les doubles emplois;